



Fin de vie : un appel à un vote en conscience

À l'heure du vote solennel sur la proposition de loi relative à la fin de vie, la Présidence de la Conférence des évêques de France invite les députés à mesurer la portée de leur décision pour l'avenir de notre société.

Une loi engageant durablement la solidarité entre générations appelle écoute, pluralisme et qualité de débat. Or, tout au long de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, ces exigences n'ont pas été pleinement respectées. De nombreuses voix, notamment celles de soignants engagés dans l'accompagnement de la fin de vie, mais aussi de juristes, d'associations et de représentants de diverses traditions de pensée, ont été insuffisamment prises en compte.

La question soulevée est déterminante : la France s'engagera-t-elle vers une législation ouvrant l'accès à l'euthanasie ou au suicide assisté, au nom de l'égalité d'accès aux soins, comme dans d'autres pays ? Ou choisira-t-elle de renforcer une voie fondée sur l'accompagnement de la vie jusqu'à son terme, en garantissant l'accès effectif aux soins palliatifs pour tous ?

Au-delà du débat législatif, c'est bien le modèle de société de demain qui se dessine à travers ce choix.

Vidéo : Mgr Jordy sur la fin de vie

Mgr Jordy, archevêque de Tours et vice-président de la Conférence des évêques de France, apporte un éclairage sur cet enjeu majeur :

jQuery(function() {{tarteacitron.job = tarteacitron.job || []}.push('youtube');});
20260629_CP_fin_vie_conscience_societeTélécharger